

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Dax

Correspondant : Mme Elisabeth BONJEAN, Maire de Dax, Rue Saint-Pierre, BP 50344, 40107 Dax cedex, tél. : 05 58 56 39 40, télécopieur : 05 58 56 39 41, courriel : commande.publique@grand-dax.fr, adresse internet : <http://www.dax.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marchespublics.landespublic.org>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Création d'un forage à l'oligocène et transformation du forage existant en piézomètre

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45255500

Lieu d'exécution et de livraison : Barthes de Saubagnacq, 40100 Dax

Code NUTS : FRI13

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente consultation concerne la création d'un forage à l'oligocène et la transformation du forage existant en piézomètre.

Réalisation d'un forage de 340m (reconnaissance 500m), équipement inox et transformation du forage existant F3S en piézomètre (rechemisage en acier sur 160m de hauteur)

L'opération est composée par :

- une tranche ferme : réalisation du forage F7S à l'oligocène à 340 m de profondeur
- une tranche optionnelle 1 : équipement du forage à 340 m avec une chambre de pompage en inox.

Durée maximum d'affermissement : 11 mois

- une tranche optionnelle 2 : approfondissement du forage F7S jusqu'à 500 m, équipement et chambre de pompage en acier API. Durée maximum d'affermissement : 11 mois
- une tranche optionnelle 3 : approfondissement du forage F7S jusqu'à 500 m, équipement et chambre de pompage en inox 304 L. Durée maximum d'affermissement : 11 mois
- une tranche optionnelle 4 : transformation du forage F3S en piézomètre. Durée maximum d'affermissement : 24 mois

La durée du marché est de 27 mois maximum.

L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat. L'exécution des travaux débute, pour chaque tranche, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux de la tranche considérée.

Une visite sur site est obligatoire.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Prendre contact avec P. COUNILH au 06 88 39 91 14 pour convenir d'un rendez-vous sur site.

A l'issue de l'analyse des offres et conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à une négociation avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre à l'exception de ceux ayant

proposé une offre inappropriée.

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Par application du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 modifié, le paiement des prestations sera réalisé selon les règles de la comptabilité publique soit dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture ou de toute demande de paiement équivalente.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références

de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Certificats de qualification professionnelles FNTP ou équivalent :

- 221 : reconnaissance des sols "forage et sondage"
- 7411 : captage par sondage et forage
- adhésion à la charte forage d'au

Qualification du soudeur suivant norme ISO 9606-1 (2017) ou équivalent.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

- Le candidat peut fournir le DUME en lieu et place des DC1 et DC2.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (50 %)
- Prix (40 %)
- Délai d'exécution (10 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 19 novembre 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18DX193

Renseignements complémentaires : Les pièces de la consultation des entreprises peuvent être retirées gratuitement par les candidats, à compter du jour de parution de l'avis d'appel public à la concurrence et jusqu'à la date limite de réception des offres.

- SUR SUPPORT ELECTRONIQUE :

En téléchargeant les pièces du dossier sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site Internet suivant : <http://marchespublics.landespublic.org>.

Elles peuvent être déposées uniquement sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site Internet suivant : <http://marchespublics.landespublic.org>. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Le critère "Valeur technique" (50 %) est composé des sous-critères suivants :

- 1.1-Les méthodologies qui seront utilisées pour l'ensemble de la réalisation des travaux 30 %
- 1.2-Les moyens proposés par le candidat pour l'exécution du marché 15 %
- 1.3-La pertinence du planning détaillé 5 %

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCTP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 octobre 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau cedex, tél. : 05 59 84 94 14, télécopieur : 05 59 02 49 93, courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de la Région Aquitaine- Limousin-Poitou-Charentes Esplanade du Général de Gaulle, 33077 Bordeaux cedex, tél. : 05 56 90 60 60

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau